



NELGA AFRIQUE CENTRALE

www.nelga.ca.net

Université de Yaoundé I, Université de Yaoundé II, Université de Douala, Université de Dschang, Université de Maroua, Université de Ngaoundéré, Université de Buea Université de Bangui, Université Marien Ngouabi, Université de Kinshasa, Université Omar Bongo, Université de N'Djamena

TERMES DE REFERENCES

Date 17 juin 2022

Heure : 14 :00 – 16 :00

Lieu : AUF

1. Contexte et justification

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet SLGA/NELGA sur le renforcement des capacités de conseil en gouvernance foncière en Afrique centrale, le pôle d'excellence NELGA Afrique Centrale que coordonne l'université de Yaoundé¹ sous le lead du Professeur Tchawa Paul, coordonnateur de ce pôle, a lancé en 2021 un concours des meilleurs travaux de mémoires de master et thèses de doctorat sur la question foncière. Ledit concours, lié à l'objectif du projet relatif à la promotion de la recherche axée sur la pratique, visait à octroyer aux titulaires des trois meilleures mémoires et thèses portant sur la thématique du foncier et issus des universités d'Afrique centrale, une récompense pour soutenir les jeunes chercheurs et encourager la diffusion des connaissances scientifiques.

Pour le signaler, le foncier en général et la bonne gouvernance foncière en particulier sont cités comme un objectif essentiel à la réalisation de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine. En effet, dans la Déclaration de l'UA sur les problèmes et enjeux fonciers, les chefs d'État et de gouvernement ont décidé de s'approprier et de mener des processus de réforme foncière. Il s'agissait pour eux de s'engager vers un renforcement des institutions garantes de la gouvernance foncière efficace et d'allouer des ressources budgétaires adéquates pour l'élaboration des politiques, pour leur mise en œuvre et pour le suivi des progrès réalisés.

La Déclaration de l'UA sur le foncier exhorte d'ailleurs les États membres à élaborer des politiques foncières globales qui répondent aux besoins spécifiques de chaque État à créer des capacités humaines, financières et techniques adéquates conformément au Cadre et Lignes directrices sur les politiques foncières en Afrique (CLD). La Déclaration invite aussi les Mécanismes Régionaux (CER) à intégrer les questions de gouvernance foncière dans les cadres, politiques et protocoles communautaires et, à organiser des plateformes pour la diffusion des connaissances et le partage des meilleures pratiques.

Le concours sur les meilleures mémoires de Master et thèses de doctorat a permis à 46 candidats hommes et femmes de diverses nationalités en Afrique centrale de déposer leur candidature. Sur la base d'un critérium pré-établi intégrant l'approche genre, le comité scientifique mis sur pied pour la circonstance a apprécié les candidatures et rendu sa copie. La copie rendue par le Comité scientifique a permis par la suite d'identifier de façon claire et objective les 06 candidats gagnants dont trois titulaires de mémoire de Master et trois titulaires de thèse de Doctorat. Ces gagnants ont été conviés à la cérémonie de remise des prix d'excellence prévue le vendredi 17 juin 2022.

2. Objectif général

L'objectif général de la cérémonie est de célébrer l'excellence académique et scientifique par la publication des résultats du concours sur les meilleurs travaux de mémoire de Master et thèses de Doctorat sur le foncier suivi d'une remise officielle des prix aux gagnants.

3. Objectifs spécifiques

De manière spécifique il s'agit de :

- Intéresser les jeunes chercheurs à la question foncière en générale et plus précisément à la question de la gouvernance foncière ;
- Promouvoir les travaux de recherche de qualité supérieure sur le foncier ;
- Promouvoir les plateformes d'échange créées par le programme pour amener les étudiants et chercheurs à travailler entre eux ;
- Proclamer les résultats du concours et procéder à la remise officielle des prix d'excellence aux trois (3) meilleures thèses et aux trois (3) meilleurs mémoires sur le foncier

4. Résultats attendus

Au terme de cette cérémonie de prix les résultats ci-après sont attendus :

- Les jeunes (universitaires et chercheurs) sont intéressés d'orienter leurs travaux de mémoire, thèse et recherche sur la gouvernance foncière ;
- Les jeunes (universitaires et chercheurs) sont intéressés de prendre attache avec le programme pour en savoir davantage et pour bénéficier d'un accompagnement dans le cadre de leurs travaux sur le foncier ;
- Les jeunes (universitaires et chercheurs) sont intéressés de faire partie des plateformes du programme afin d'interagir avec leurs pairs ;
- Les résultats du concours ont été proclamés et les prix d'excellence (prix aux meilleurs mémoires de Master thèse de doctorat sur les questions foncières) ont été remis.

5. Montant des prix

| Rangs | Prix (CFA) | |
|-------------------|-------------------|---------------|
| | Masters | Thèses |
| 1 ^{er} : | 400 000 | 600 000 |
| 2 ^{ème} | 250 000 | 350 000 |
| 3 ^{ème} | 150 000 | 250 000 |

6. Agenda de l'évènement

| Horaire | Activités | Intervenants |
|-----------------|--|---------------------------|
| 13 :30-14 :00 | Accueil des participants | NELGA |
| 14 :00 - 14:10 | Mots de bienvenue du coordonnateur /NELGA Afrique centrale | Pr TCHAWA Paul |
| 14 :10 – 14 :20 | Intermède (vidéo) | NELGA |
| 14 :20 – 14 :30 | Brève présentation de NELGA AC | Dr Mediebou Rose |
| 14 :30 – 14 :40 | Présentation du processus de sélection | Pr Kenfack Pierre Etienne |
| 14 :40– 14 :50 | Proclamation des résultats (Prof Tchawa) suivi de la remise de la remise des prix. | Pr Tchawa paul |

| | | |
|------------------|---------------------------------------|----------------|
| 14 :50 – 15 :00 | Remise des prix aux meilleurs masters | |
| 15 :00 – 15 :10 | Remise des prix aux meilleures thèses | |
| 15 :10 – 15 :20 | Photo de famille | NELGA |
| 15 :20 – 15 : 25 | Interview | Pr Tchawa Paul |
| 15 :25 – 15 :35 | Cocktail | NELGA |

7. Méthode de participation et modalité logistique

La participation à la cérémonie se fera suivant deux méthodologies : en présentielle ou en distancielle. Le lien vers la réunion sera partagé par Email. **Il n'est pas prévu de payer ou de rembourser des frais engagés liés à la participation dans le cadre de cette cérémonie.** Toutefois, les officiels sont invités à honorer de leur présence la cérémonie.

Participants

Les participants à la remise des prix sont ainsi constitués :

- (01) M. Le Recteur de l'Université de Yaoundé 1 ou son représentant
- (01) M. Le Directeur du Bureau régional de la GIZ à Yaoundé ou son représentant
- (01) Madame le Doyen de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines (FALSH) ou son représentant
- (01) Représentant-e du MINDCAF
- (02) Représentant-e-s de la Société civile (CED, REPAR)
- (02) Représentants de Masters Professionnels (Pr Kenfack Pierre Etienne, Pr Tchotsoua Michel)
- (01) Représentant du Conseil National de la jeunesse
- (01) Représentant de l'AUF
- (12) Points focaux NELGA AC
- (01) Représentant de la CEAAC
- (01) Professeur Leka Essomba Armand Chef de Département de Sociologie /UYI
- (06) Membres du Comité Scientifique Comité scientifique
- (03) Médias (Afrique Universitaire, CRTV, Canal 2)
- (46) Etudiants ayant candidatés pour ce concours.

NB : Les personnes qui apparaissent à plus d'une catégorie de participants ne recevront qu'une invitation.

Pour tout Contact et renseignements :

DAKAYI Jules Cédric, dakayitchapsic@yahoo.com, 674 569 487
BOUOPDA, Serge GIZ CM, serge.bouopda@giz.de, 696486848
Dr MEDIEBOU CHINDJI, mechiro@yahoo.fr, 679 944 950
Foyet Gankam Arsène Delors: agankam86@gmail.com, 697808239